[Traduction du Greffe]

Annexe 26

Vanuatu

Déclaration liminaire à la COP26





RÉPUBLIQUE DE VANUATU

Déclaration faite par

l'Ambassadeur Antas Sumbue, Ambassade de Vanuatu en Suisse,

lors du débat de haut niveau de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Le 10 novembre 2021

Glasgow (Royaume-Uni)

Monsieur le Président de la COP26,

Excellences,

Hauts dignitaires,

Chers délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir que de participer à ce débat de haut niveau de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) au nom du peuple de la République du Vanuatu, que j'ai le privilège de représenter à cette COP.

Qu'il me soit permis de remercier le Gouvernement britannique, par le truchement de la direction de la présidence de la COP, d'avoir bien voulu accueillir la COP26 à Glasgow cette année, malgré les restrictions résultant de la pandémie de la COVID.

Monsieur le Président,

Me voici ici devant vous, profondément préoccupé par l'agression de la présente crise climatique, crise dévastatrice pour le Vanuatu, étant venue remettre en cause nos moyens d'existence, nos ressources naturelles, notre intégrité territoriale, notre patrimoine culturel, nos droits humains et même nos vies.

Le GIEC souligne dans son récent rapport spécial que le monde s'achemine vers un réchauffement de 3 degrés Celsius et que le Vanuatu, petit État insulaire en développement, continuera de connaître des phénomènes de catastrophes naturelles, d'élévation du niveau de la mer, de sécheresse et d'acidification des océans. Ainsi, les changements climatiques restent la plus grande menace pour le petit État insulaire que nous sommes, venant nuire à notre aptitude à atteindre les objectifs de développement durable.

Sans être un des principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre, nous sommes résolus, agissant de concert avec la communauté internationale, à redoubler d'efforts pour freiner la montée des températures dans le monde, l'objectif étant de produire 100 % de notre électricité de sources d'énergie renouvelable et durable d'ici 2030.

Cet effort s'inscrit dans le cadre de nos contributions déterminées au niveau national. Les mécanismes de mise en œuvre de l'Accord de Paris doivent également donner prise à des mesures radicales et sérieuses, par exemple, un moratoire sur les nouvelles mines de charbon et les nouvelles exploitations de combustibles fossiles.

Monsieur le Président,

Vanuatu exhorte les parties à soumettre des Contributions déterminées au niveau national nouvelles ou mises à jour aussi ambitieuses que possible. Nous souhaiterions voir exercer la plus forte pression possible sur les parties qui n'ont pas encore aligné leurs Contributions sur

l'objectif de 1,5 degré. Nous demandons instamment aux parties de trouver un consensus dans les discussions pour arrêter des échéances communes applicables aux contributions déterminées au niveau national.

L'article 6 de l'Accord de Paris est une disposition de grande importance et mon pays souhaite voir les parties aller sensiblement de l'avant pour arrêter et donner pleinement effet audit article. Concrétiser l'ambition fixée par l'article 6 contribuerait à la réalisation des objectifs fixés dans les contributions déterminées au niveau national. La contribution de Vanuatu est l'expression de notre ferme volonté de réaliser les ambitions résultant de l'Accord de Paris, audelà des objectifs ambitieux à l'horizon 2030, ce qu'elle ne peut réaliser sans un concours technique et financier. Toutefois, selon Vanuatu, les négociations de la semaine dernière s'écartent du mandat défini par l'Accord de Paris concernant les matières relevant de l'article 6.

Nous comptons ainsi vous voir militer en faveur d'une décarbonisation rapide d'ici 2030, à commencer par la suppression des subventions des combustibles fossiles et la conclusion d'un accord portant interdiction de tous nouveaux projets houiller, pétrolier ou gazier, en harmonie avec les stratégies d'exploitation de faible émissions et de zéro émission nette à l'horizon 2050.

L'enveloppe de fonds climat allouée à Vanuatu à titre d'appui à ses mesures d'adaptation et d'atténuation climatiques et de réparation des pertes et dommages est insuffisante. Je compte que vous amènerez les Parties à honorer l'engagement qu'elles ont souscrit en 2009 de dégager une enveloppe de 100 milliards de dollars par an et réaffirmé dans l'Accord de Paris en 2015. Au-delà de 2026, cette enveloppe de départ devra être augmentée sensiblement pour permettre de couvrir les coûts qui se monteront à des milliers de milliards de dollars.

Les pertes et dommages sont une réalité présente et les mécanismes de la CCNUCC ne donnent pas satisfaction. Je souhaite vous voir œuvrer à mettre pleinement en place le Réseau de Santiago sur les pertes et dommages, qui a pour vocation de nous apporter son concours technique et financier lorsque nous avons le plus besoin.

Le cadre de transparence de la CCNUCC doit être renforcé. Je souhaiterais vous voir préconiser d'instituer des formats tabulaires et des tableaux de référence communs, spécialement pour prévenir toute double comptabilisation des émissions et toute équivoque touchant le montant des fonds climat mobilisés et alloués.

Pour Vanuatu, l'adaptation est la première priorité dans le domaine du climat. Je sollicite un concours accru pour nous permettre d'institutionnaliser, d'intégrer et de mettre en œuvre nos plans d'adaptation nationaux et de mettre en route un solide processus qui viendrait rendre compte de l'état d'avancement des mesures d'adaptation de Vanuatu dans le Bilan mondial et dans la perspective d'un nouvel Objectif mondial d'adaptation. Vanuatu voudrait voir renforcer les termes de la fonction financière du Réseau de Santiago. Nous préférerions voir demander aux hôtes potentiels d'antennes pertes et dommages du Réseau de Santiago de soumettre des dossiers au début de l'an prochain, le but étant de nous permettre de commencer effectivement à répondre aux demandes des plus vulnérables dans les meilleurs délais.

Monsieur le Président,

Mon pays est fermement convaincu que la science doit servir de fondement à nos travaux et se félicite des conclusions résultant des rapports spéciaux du GIEC, singulièrement du rapport spécial sur le réchauffement climatique de 1,5 degré, et du sixième rapport d'évaluation du Groupe de travail I du GIEC. La science confirme des taux record d'émissions de gaz à effet de serre et de l'approche terrifiante de la limite de réchauffement planétaire de 1,5° Celsius. Chaque année et chaque degré emportent pour les îles du Pacifique de nouveaux paliers d'événements climatiques extrêmes et de souffrances climatiques. Force nous est d'écouter la science.

Les changements climatiques provoqués par l'homme remettent en cause le droit de Vanuatu à un développement durable et l'action mondiale menée pour assurer la protection de la biodiversité mondiale et l'avenir de nos océans. Notre gouvernement privilégie les voies de droit pour amener tous pollueurs, États parties ou entreprises de la région du Pacifique ou d'ailleurs, à répondre de leur actes.

Des réductions constantes, radicales et socialement justes opérées maintenant ou plus tard doivent venir mettre fin à ces graves injustices climatiques.

Pendant 29 ans, Vanuatu a participé aux négociations multilatérales sur le climat, animé de la bonne foi, de l'ambition et de l'espoir de voir les pays parvenir à faire face à la plus grande menace qui pèse sur les moyens d'existence, la sécurité et le bien-être de toutes les populations de la planète.

Même s'ils n'assistent pas en personne à la COP cette année, nos autorités sanitaires estimant impérieux de préserver notre pays de la COVID, nos délégués participent à distance aux processus climatiques multilatéraux, étant animés de la plus grande ambition.

C'est pourquoi j'engage tous les négociateurs à privilégier l'action par rapport au discours politique, la résilience par rapport au gain économique et la justice par rapport à l'inégalité.

À l'adresse du monde, Vanuatu entend observer et suivre de loin les délibérations. Nous disons notre solidarité avec tous ceux qui, comme nous, ont souffert de la terrible douleur causée par la présente crise climatique. Vanuatu sera votre avocat et ami en humanité.

Je vous remercie tous!!